

CHARTRE

L'éco-hameau du Moulin de Busseix est destiné à être :

- **Un lieu de vie** pour des personnes en recherche d'une vie en cohérence avec leurs idées, plus harmonieuse sur le plan personnel, social et environnemental.
- **Un lieu d'activité**, de rencontre et de formation, pour la promotion des idées et valeurs écologiques.

Lieu de vie :

L'éco-hameau propose, d'une part, des habitats privés pour les résidents sur le site et, d'autre part, des équipements collectifs permettant la réalisation d'activités communes aux résidents et aux hôtes de passage (loisirs, jardin, repas, accueil familial et amical etc...) ainsi que la mutualisation de certaines fonctions (production d'énergie, traitement des eaux par exemple).

Lieu d'activité :

L'éco-hameau propose d'organiser, et éventuellement de domicilier, sur son site des activités professionnelles et/ou commerciales, ou non, compatibles avec les objectifs et les valeurs de ses membres et, de préférence, dans le cadre d'une économie sociale et solidaire.

Les personnes participant à la vie de l'éco-hameau se rassemblent autour de valeurs communes qu'elles souhaitent expérimenter ensemble et transmettre autour d'elles.

Ces valeurs sont :

-La détermination à mettre en œuvre individuellement et collectivement, localement et globalement un **mode de vie respectueux de l'environnement**, visant à réduire notre empreinte écologique par une recherche de simplicité de vie et de consommation, et par l'usage de ressources renouvelables.

-La **solidarité**, en privilégiant les échanges non marchands en interne et avec l'extérieur (entraide, don, SEL, etc..).

-Le **respect** des convictions philosophiques et religieuses de chacun, en favorisant l'expression des opinions dans leur diversité, dans un cadre laïc excluant toute forme de prosélytisme.

-L'**ouverture à l'extérieur** en favorisant l'accueil des personnes et des groupes et en participant à la vie locale (associative, professionnelle etc..).

Ces valeurs seront expérimentées dans un esprit convivial, de cogestion et de témoignage :

- en multipliant les occasions de rencontre, de partage et d'écoute ;
- en prenant les décisions importantes au consensus ou, à défaut d'unanimité, par l'engagement de tous les membres à soutenir un projet proposé par la majorité ;
- en faisant connaître au public l'expérience de l'éco-hameau et ses réalisations.

Le 3 octobre 2004